

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale



RÉUNION PUBLIQUE

*Venez vous exprimer sur les enjeux pour l'avenir
de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises*

Le Schéma de Cohérence Territoriale constitue un document d'urbanisme
et de planification pour organiser un développement harmonieux du territoire sur le long terme (20 ans)

Agriculture

Habitat

Énergie et climat

Développement
économique

Biodiversité

Eau

Démographie

1^{er} avril 2025 à 18h

à la Communauté de Communes des
Cévennes Gangeoises et Suménoises

***Restitution du diagnostic
territorial et de transition
écologique***



**Vous souhaitez
nous donner votre avis ?**

Le public peut faire connaître ses observations tout au long de la procédure selon les modalités suivantes :

- Un registre destiné à recevoir les observations du public est mis à la disposition du public au siège de la CCCGS et dans chacune des 13 communes qui la composent en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture.
- Vous pouvez adresser un courrier à :
Monsieur le Président de la CCCGS - Dossier SCoT
26, avenue Pasteur - 34190 Ganges
- En les adressant par voie électronique à l'adresse :
scot@cdcgangesumene.fr